

CANOË KAYAK CLUB BEURAINVILLOIS

Impasse de la Passerelle
62990 BEURAINVILLE
Site internet : www.canoe-kayak-beurainville.com
E-mail : canoekayakbeurainville@orange.fr
Tel : 03 21 86 01 62

CONTRAT DE PRESTATION

DATE de la sortie :

NOM, PRENOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

TEL:

E-MAIL :

PRESTATION DE LOCATION

HEURE DE DEPART :

ADULTES :

ENFANTS (de 8 à 12 ans) :

Je ne souhaite pas recevoir d'informations concernant le canoë kayak club Beurainvillois

Convention entre le canoë kayak Beurainvillois, représenté par son président, et les locataires.

Les locataires s'engagent à :

- ✓ Avoir obligatoirement une bonne aisance aquatique.
- ✓ Porter le gilet d'aide à la flottabilité de l'embarquement jusqu'au débarquement.
- ✓ Porter une tenue adaptée à la pratique du Canoë-Kayak et aux conditions météorologiques.
- ✓ Porter des chaussures fermées et qui tiennent au pied, s'interdire de porter des bottes.
- ✓ Suivre les consignes de sécurité qui seront données à l'embarquement.
- ✓ Pour les mineurs être âgé au minimum de 8 ans et accompagné des parents ou du représentant légal attestant de leur capacité à savoir nager 25 m sans reprendre pied et à s'immerger et que son état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'activité.
- ✓ Pour les adultes, reconnaître être apte à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, et que mon état de santé ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'activité.
- ✓ Respecter les horaires de départ, le site de pratique, et les autres usagers (pêcheurs, riverains.....)
- ✓ Respecter le matériel et ses condition d'utilisation, et à rembourser aux prix de remplacement tout matériel perdu ou détérioré.
- ✓ Ne pas consommer d'alcool pendant l'activité
- ✓ Avoir pris connaissance de :
 1. Du règlement intérieur de location.
 2. Du code du sport relatif à la pratique du canoë kayak.
 3. Du plan du parcours signalant les points difficiles.

Le Canoë-Kayak club Beurainvillois s'engage à :

- ✓ Délivrer une assurance (carte tempo CK MAIF)
- ✓ Fournir du matériel en état répondant aux normes de sécurité en vigueur (bateaux, pagaies, gilets d'aide à la flottabilité)
- ✓ Donner tous les conseils nécessaires à une bonne utilisation du matériel
- ✓ Renseigner les utilisateurs des modalités existantes pour effectuer le parcours.

Le Canoë-Kayak club Beurainvillois s'autorise :

- ✓ Sans préavis, en cas de force majeure d'annuler ou de modifier la prestation.
- ✓ A exiger un montant de 30% de la prestation comme arrhes à nous joindre avec la présente convention pour valider la réservation.
- ✓ A refuser l'accès à la pratique du canoë kayak aux personnes en état d'ébriété, aux enfants de moins de 8 ans.

Liste des participants à compléter le jour de la prestation :

Certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de prestation.

Signature(s) de tous les représentants légaux :

	nom last name	Prénom first name	date de naissance birth date	code postal country	signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					

Nombre de canoë biplace	3ème personne	Nombre de kayak	Nombre de SUP	Bidon	Cordon lunette	COUT TOTAL

Mode de paiement

CB	Espèce	Chèque	Chèque vacances	remise	TOTAL
Total CB	Total Espèce	Total chèque	Total chèque vacances	Total remise en €	